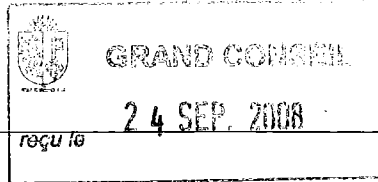




Thônex



GRAND CONSEIL	
Expédié le: 24.9.2008	Session GC: 9-10.10.2008
Président	Deputés (100)
Correspondance GC	Bureau
Secrétariat	Chefs de groupe
Commission:	
Objet: M 1779	
Copie à:	

Madame Loly BOLAY
Présidente du Grand Conseil
Case postale 3970
1211 Genève 3

Thônex, le 23 septembre 2008

Concerne : Intervention mensongère du député Eric Stauffer

Madame la Présidente,

Lors de sa séance du 19 septembre 2008 le Grand Conseil a traité la motion M 1779 proposant que les présidents, vice-présidents et délégués des locaux de vote ne soient pas membres d'un parti politique mais tirés au sort parmi les citoyens.

Lors du débat, M. Stauffer a annoncé que lors des élections administratives de 2007, 150 bulletins de vote, d'un même parti, de la commune de Thônex avaient été retrouvés cachés dans des toilettes, propos tenus dans le but d'appuyer la motion déposée par son groupe. Le Conseil administratif ne peut tolérer de tels propos car il ne s'est rien passé de tel à Thônex et cette affirmation est un manque total de respect envers les personnes qui ont œuvré lors de ce scrutin et jette un total discrédit sur notre commune.

Le Conseil administratif vous demande instamment de porter connaissance de la présente à l'ensemble des députés en donnant lecture de ce courrier lors de la prochaine séance du Grand Conseil et demande également à M. Stauffer de bien vouloir nous présenter des excuses publiques.

Etant donné que cette affirmation a été formulée en séance publique, donc en présence de la presse, nous nous permettons de transmettre copie du présent courrier au divers médias concernés.

Nous sommes certains que vous comprendrez notre mécontentement face à de telles paroles qui, de plus, sortent de la bouche d'une personne qui a prêté serment dans le cadre du mandat que le peuple lui a confié.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

Le Conseil administratif :

I. ROCHAT
Conseillère administrative

Ph. DECREY
Conseiller administratif

C. DETRUCHE
Maire